

Monsieur Maurice Bauer
Président de la Commission de la Fonction
publique

Luxembourg, le 5 décembre 2024

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant votre commission la motion de Monsieur Ben Polidori relative à l'élaboration et dépôt des projets de loi portant sur les réformes dans le secteur public et dans le secteur communal.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 86 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que votre commission y aura réservées.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.



Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés